



JOURNEE DES DROITS DE L'HOMME



CONFERENCE

DU 4 DECEMBRE 1988

ORGANISE A PARIS PAR LA

FEDERATION DES AIDE

A L'OCCASION DU

CINQUANTENAIRE

DE LA DECLARATION

UNIVERSELLE DES

DROITS DE L'HOMME

*FEDERATION
DES AGENCES INTERNATIONALES
POUR LE DEVELOPPEMENT*

TOUS MOBILISES

CONTRE

LES DISCRIMINATIONS

ORGANISATION NON
GOUVERNEMENTALE
D'ACTION HUMANITAIRE
ET D'AIDE AU
DEVELOPPEMENT,

DOTEE DU STATUT
CONSULTATIF GENERAL
PAR LE CONSEIL
ECONOMIQUE ET SOCIAL
DES NATIONS UNIES

ADRESSE

29, rue Traversière
F.75012 PARIS

TEL : 00 33 1 40 19 91 51

FAX : 00 33 1 43 44 38 40

e- mail : [discrimination@
aide-federation.org](mailto:discrimination@aide-federation.org)

www.aide-federation.org

*DROITS DE L'HOMME
AU QUOTIDIEN*

Notre Association, d'action humanitaire et d'aide au développement, dotée du statut consultatif général auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies, œuvre inlassablement depuis sa création contre toutes formes de discriminations, d'ordre racial, ethnique, politique et religieux.

A l'occasion de l'Année européenne de la Tolérance en 1995, de l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté en 1996, de l'Année européenne contre le racisme en 1997 et de l'Année des droits de l'Homme en 1998, nos différentes campagnes de sensibilisation et d'information de l'opinion publique européenne, "Pour une Europe plus tolérante", avaient pour objectif de susciter une prise de conscience sur la montée du racisme en Europe et sur l'éducation à la tolérance.

Notre dernier colloque, organisé à Paris le 4 Décembre 1998, à l'occasion du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, nous a permis d'interpeller aussi bien la classe politique que l'opinion publique à œuvrer pour la reconquête, en cette fin de siècle, de la dignité humaine.

Les intervenants qui ont abordé les problèmes d'insertion, d'immigration, d'exclusion, de discriminations, des femmes et des enfants, ceux également qui ont mis en relief les actions concrètes des pouvoirs publics pour mettre fin, sinon alléger, l'ensemble de ces problèmes, n'ont pas manqué de signifier à l'assistance le seuil préoccupant qu'a atteint la violation des droits de l'Homme partout dans le monde, en dépit des efforts déployés ici et là pour un tant soit peu atténuer le non-respect de cette dignité, en instaurant de meilleures conditions de vie.

La politique d'intégration, la politique de la ville, la lutte contre les discriminations, que certains intervenants, ont mises en lumière, nous donnent un regain d'espoir.

Il n'en demeure pas moins que malgré ce constat optimiste, la pauvreté, le chômage, le racisme persistent et nous rappellent chaque jour que ce qui est déployé par les pouvoirs publics ou les associations ne constitue en réalité qu'une goutte dans l'océan.

Ainsi, comme fut la thématique de certaines interventions, qu'il s'agisse des femmes, des enfants ou des immigrés, un nombre d'exclus ne trouvent pas encore leur place dans la société.

Cette célébration du cinquantenaire est venue à point nommé pour mesurer le degré d'avancement

du projet de plan à moyen terme pour la période 1998 - 2001 dont les Nations Unies établissent les grandes lignes de stratégie du programme relatif aux droits de l'Homme.

Les interventions et les débats ont constitué un diagnostic criant des problèmes qui mettent en danger les principes les plus élémentaires des droits de l'Homme.

On a retenu qu'en cette fin de siècle, parmi les autres graves problèmes, qui se posent en Europe et en France en particulier, figure celui des inégalités de situation entre les êtres humains dans divers domaines de la vie quotidienne.

L'objet de la Conférence était de rendre compte des vices cachés, des préjugés et des stigmates, qui nous empêchent de voir la réalité, quant à l'application ou non des droits de l'Homme.

Si chacun, lors de la Conférence, s'est accordé à réaffirmer qu'un grand nombre de personnes mènent une vie marquée par l'adversité et la marginalisation, cette Conférence aura eu le mérite d'interpeller chacun à combattre sur le front économique, culturel et social, les mesures handicapant le respect de la dignité humaine.

Cette Conférence, à travers des interventions fructueuses et des débats pertinents, ne prétendait pas donner une solution miracle aux problèmes des droits de l'Homme ; le souhait à l'aube de ce XXI ème siècle, était d'impulser un élan supplémentaire dans la reconquête de cette dignité tant bafouée.

A.EL HAKKAOUI
Président

Pour ne citer que quelques extraits d'interventions :

**MONSIEUR MICHEL CHARZAT -
SENATEUR-MAIRE DU 20EME
ARRONDISSEMENT**

Si le principe d'égalité en matière de logement, d'emploi, de formation professionnelle sont des éléments indispensables au combat pour la dignité humaine, nous considérons que **le combat pour la citoyenneté est le cœur du problème - citoyenneté qui entend rassembler toutes les bonnes volontés** dans le domaine associatif et également dans le domaine de l'action politique, comme de l'action pour le respect de la personne humaine. (...)

**MONSIEUR A. EL-HAKKAOUI -
PRESIDENT DE LA FEDERATION DES AIDE**

Aujourd'hui en Europe, environ 55 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, parmi lesquelles un nombre croissant connaissent la pauvreté en partie à cause du racisme. Dans son dernier rapport sur le Développement Humain, le PNUD a classé pour la première fois les 17 pays les plus industrialisés dans le monde, en fonction du niveau de "pauvreté humaine". Les Etats Unis arrivent en tête et la France est classée onzième, avec : - 5,5 millions de personnes qui disposent de revenus inférieurs au seuil de la pauvreté ; - 2 millions qui ne vivent que grâce au RMI ; - 6 millions qui dépendent des minima sociaux ; - 2 cent mille personnes qui sont sans abri et 2 millions mal logées.

Ces inégalités de situation entre les êtres humains constituent un facteur important du développement des tentations de rejet et d'exclusion. (...)

**MADAME PINAR HUKUM - ELELE
MIGRATIONS ET CULTURES DE TURQUIE**

L'immigration féminine est considérée principalement comme une immigration de

conjointes à charge et n'ayant pas de statut personnel.

Les pays européens qui ont recours à l'immigration de main d'œuvre ont légiféré sur l'introduction de travailleurs jusqu'à la fermeture des frontières. C'est lorsque le regroupement familial s'est accéléré que les politiques d'accueil et d'intégration se sont imposées. (...)

**MONSIEUR TOM TAYLOR - SECRETAIRE
GENERAL DU GROUPE D'APPUI FRANCE**

Je pense qu'à terme le Tiers Monde aura un rôle à jouer sur le plan démographique. (...)
L'Europe sociale nous interpelle, **nous devons œuvrer pour que l'utopie passe à la réalité.**

**MONSIEUR YERA DEMBELE -
PRESIDENT DE LA FAFRAD**

Les Organisations issues de l'immigration ne se contentent pas seulement de regrouper les immigrés libérés des contraintes technico-climatiques, économiques et socio-politiques des pays d'origine pour les accompagner dans leur intégration en France. Elles les mobilisent également pour le combat contre ces contraintes sociales. C'est là une des missions essentielles de celles que l'on se plaît désormais à appeler **OSIM (Organisation de Solidarité Internationale Issues de l'Immigration) qui se sont largement substituées à l'État en réalisant des ouvrages à caractère public dans beaucoup de région d'Afrique (...)**

**PROFESSEUR KAPET DE BANA -
PRESIDENT ET FONDATEUR DE LA
L.C.D.H.**

L'immigration africaine est différente de l'immigration chinoise, américaine ou russe en France, car elle est le résultat d'une période d'esclavagisme, de colonialisme, de néocolonialisme.

Il en résulte que l'immigration africaine en Europe est une immigration ayant acquis la citoyenneté du sang versé et c'est cette dimension politique qu'il faut retenir quant à sa présence de l'immigration africaine en Europe en général, en France en particulier. **L'Homme a besoin de s'éduquer, de se cultiver, d'orienter la conception de sa vie et de son esprit.** (...)

MONSIEUR MARC AGI - SECRETAIRE GENERAL DE L'ASSOCIATION RENE CASSIN

C'est pour la première fois dans l'histoire de l'humanité que le concept de dignité est introduit dans un texte universel (...)
Notre civilisation humaine invente chaque jour des façons toujours plus sophistiquées de violer cette dignité et à chaque fois que cette dignité est violée, on invente de nouveaux droits pour contrecarrer ces violations. (...) **Ce qui est important en réalité, c'est le problème de l'universalité de la souffrance humaine.** (...)

MONSIEUR BERTRAND CADIOT - SOUS-PREFET, CHARGE DE MISSION POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

Parmi les trois grands principes qui sont Liberté, Egalité, Fraternité, nous pensons que c'est l'égalité qui demande le plus d'effort de la part des pouvoirs publics. (...)
Si on laisse faire les choses, si on observe les choses, on est bien obligé de constater que **la tendance naturelle ne va pas vers l'égalité, mais vers l'inégalité, que le pouvoir va au pouvoir et l'argent à l'argent.** Ainsi la lutte contre les inégalités demande-t-elle des vertus et c'est là le principal objet de la politique de la ville, qui a été de dire que le principal problème était celui de rétablir l'égalité. (...)

MADAME MARTINE BROUSSE - DIRECTRICE DE LA VOIX DE L'ENFANT

Nous sommes aujourd'hui convaincus que les droits de l'Homme de demain seront ce que nous ferons de nos enfants aujourd'hui.
Dans le cadre des inégalités, on pense à la scolarité, aux loisirs. Or certaines familles n'ont pas les moyens d'offrir à leurs enfants toutes

les possibilités ayant trait à cette éducation, à ces loisirs. Il est temps de se mobiliser contre ces inégalités, ces exclusions et d'interpeller les pouvoirs publics pour qu'ils permettent aux associations de quartier ou autres d'intervenir au profit de la sauvegarde des droits de l'Homme et de l'enfant. (...)

MONSIEUR NOURREDINE BOUBAKER - DIRECTEUR DE L'ACTION SOCIALE AU FAS

Dans un très grand nombre de cas, on constate globalement que les jeunes issus de l'immigration sont plutôt bien intégrés culturellement mais pas socialement. (...)
Ces discriminations sont en réalité quelque chose de fortement autorisé par le consensus du non dit, par la lépénisation de l'esprit qui fait que la préférence nationale est bien plus installée dans les têtes que l'on ne le croit. (...)
La création, sur l'incitation du FAS, de l'Observatoire national pour lutter contre les discriminations constitue une étape décisive. (...)

MADAME JOCELYNE MONGELLAZ - CHARGÉE DE MISSION DEPARTEMENTALE AUX DROITS DES FEMMES

Beaucoup de femmes immigrées, habitant certains quartiers et ne connaissant pas la langue française, ignorent leurs droits. Une femme sur sept a été victime de violence conjugale et l'on dénombre chaque quinzaine trois meurtres de femmes par leur mari. Aujourd'hui la loi réprime les violences conjugales. Une politique de lutte contre toute forme de violence à l'encontre des femmes est mise en place par les pouvoirs publics en 1989. (...)

MONSIEUR MOHAMED MOUBARAKI - DIRECTEUR DE MIGRATIONS-SANTÉ

Nous sommes à l'aube du XXI^{ème} siècle et pourtant nombre de pays croulent sous le poids de la dépendance économique, du néocolonialisme et de l'Etat de non droit. **Il existe un profond décalage entre les discours d'intégration des immigrés et la place réelle qu'a l'immigré dans la vie sociale et politique.** (...)

**MONSIEUR HUBERT VALADE - DPM
SOUS-DIRECTEUR DES COMMUNAUTÉS
IMMIGRÉES -**

Je suis venu ici avec un message fort. C'est la manière dont la Ministre de l'emploi et de la solidarité a présenté sa déclaration au Conseil des Ministres sur la lutte contre les discriminations.

Elle dit qu'il faut mettre en œuvre le principe républicain d'égalité en luttant contre les discriminations (...).

La France a un problème avec la discrimination ethnique, avec ceux dont l'apparence étrangère constitue un handicap. (...) **Les problèmes d'emploi étant ce qu'ils sont, ils ne doivent pas constituer un handicap à toute tentative de naturalisation.** (...)

**MADAME COLETTE HOREL -
PREFET, SECRETAIRE GENERALE
DE LA PREFECTURE DE PARIS**

Il convient de parler d'ici et de maintenant, de la France et de Paris, à la fin du vingtième siècle, en ayant en tête, que la question des

droits de l'homme, se joue à nouveau à chaque instant, non seulement dans la liberté de la presse et dans l'exercice d'une justice impartiale, mais aussi dans la mise en œuvre d'actions pour lutter contre l'exclusion dans le domaine du logement, dans le domaine de l'emploi, dans le domaine de la culture et de la santé. C'est pourquoi la politique d'insertion est une priorité. Elle doit être une politique à la fois simple dans son énoncé mais complexe dans sa mise en œuvre. (...)

Je voudrais simplement insister sur le fait que si on laisse faire les choses, les inégalités auront tendance à s'accroître. Si l'on n'y prend pas garde la différence de niveau entre les écoles de quartiers riches et celles des quartiers pauvres augmentera. Si l'on n'y prend pas garde, les chômeurs seront les derniers à se voir proposer des emplois et les disparités de situation entre les hommes et les femmes augmenteront. C'est pourquoi **la mise en place des droits de l'Homme dans la vie au quotidien implique un effort particulier et qui doit s'exprimer tout particulièrement dans une ville comme Paris, au sein de la politique de la ville.** (...)